

## Notices biographiques des conférenciers

**Michel BÉLANGER** est avocat, spécialisé en droit de l'environnement. Il combine la double formation d'avocat et de notaire, est détenteur d'une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et d'un DESS en droit de l'environnement de l'Université de Strasbourg (France). Il a enseigné le droit de l'environnement dans plusieurs universités. Il est membre de la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

Co-fondateur du Centre Québécois du droit de l'environnement CQDE et administrateur de Nature Québec, il a agi comme procureur dans différentes causes importantes en environnement, dont les affaires de Ciment du St-Laurent devant la Cour suprême du Canada, de forages à Anticosti, du port pétrolier à Cacouna, de la rainette faux-grillons à LaPrairie et de la Cimenterie McInnis à Port-Daniel. Il s'est vu décerner le titre d'Avocat émérite du Barreau du Québec et le prix Pro Bono-Rajpattie-Persaud de l'Association du Barreau Canadien.

**Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET** est professeure à l'Université d'Aix-Marseille où elle codirige le Master Droit international et européen de l'environnement. Membre du Centre d'Études et de Recherches Internationales et Communautaires (CERIC, CNRS-Aix-Marseille Université), elle est spécialiste de droit de l'environnement et dirige le Groupe de recherche international *Justice and Environmental Law* (CNRS).

**Estelle BROSSET** est professeure des Universités en droit public. Elle est spécialiste de droit de l'Union européenne et en charge des enseignements dans cette discipline en Licence 2, 3 et Master 1 et 2. Elle co-dirige le Master 2 Droit international et européen de l'environnement. Elle est par ailleurs membre et directrice adjointe du Centre d'études et de recherches internationales et communautaires. Lauréate d'une Chaire Jean Monnet de la Commission européenne (2012-2015) et coordinatrice du Centre d'excellence Jean Monnet de l'Université (2016-2019), elle consacre une grande partie de ses recherches à l'étude du droit européen de la santé et de l'environnement. Elle a dirigé plusieurs projets collectifs de recherche et ouvrages collectifs en la matière. La professeure Brosset est également l'auteur d'une soixantaine d'articles et chapitre d'ouvrages en droit de l'Union européenne et droit public. Elle est qualifiée au Haut Conseil des biotechnologies auprès des Ministères français de l'Environnement et de l'Agriculture et régulièrement consultée par d'autres instances nationales ou européennes sur les questions de droit européen de l'environnement et de la santé.

**Géraud DE LASSUS ST-GENIÈS** est professeur adjoint à la Faculté de droit de l'Université Laval et chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement. Ses recherches et enseignements portent principalement sur le droit de l'environnement et le droit des changements climatiques. Il s'intéresse également aux liens entre la culture et le développement durable. Titulaire d'un doctorat en droit (Université Laval, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), il a également réalisé un projet de recherche postdoctoral à la Faculté de droit de l'Université McGill et au Centre for International Governance Innovation.

**Paule HALLEY** est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, où elle enseigne le droit de l'environnement, et est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement. La professeure Halley est l'auteure de nombreux articles et ouvrages intéressant le droit de l'environnement et le développement durable et elle participe aux activités de plusieurs organisations, dont le Comité consultatif de l'environnement Kativik (Nunavik), l'Institut de la francophonie pour le développement durable et l'Institut Environnement, Développement et Société. Ses travaux et réalisations furent honorés, en 2015, du Prix Michel-Jurdant en sciences de l'environnement de l'Association francophone pour le savoir, du Prix scientifique de la Francophonie attribué, en 2005, par le Conseil scientifique de l'Agence Universitaire de la Francophonie et du prix « Meilleure monographie » de la Fondation du Barreau du Québec, en 2003, pour son ouvrage intitulé *Le droit pénal de l'environnement*.

**Sébastien Jodoin** est un Professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université McGill et le titulaire de la Chaire de recherche du Canada (niveau 2) sur les droits humains, la santé et l'environnement. Ses recherches portent sur trois grands thèmes: la relation entre les droits humains et la crise climatique; le droit et la politique climatique transnational et comparé; et le rôle des droits des personnes handicapées dans la résolution des problèmes et défis complexes liés à l'environnement et à la santé. Il est le directeur fondateur du Disability-Inclusive Climate Action Research Programme, une initiative pionnière visant à générer, coproduire et partager des connaissances aux intersections du droit du handicap et de la justice climatique.

**Geneviève Motard** est professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval où elle enseigne le droit constitutionnel et les droits des peuples autochtones. Elle dirige, depuis 2020, le Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA). Elle est également membre du Groupe de recherche sur les sociétés plurinationales (GRSP) et du Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (CCDAA). Elle a publié de nombreux textes sur les droits politiques et territoriaux des peuples autochtones, les constitutionnalismes autochtones et les interactions entre les ordres juridiques autochtones et étatiques. En outre, elle a cosigné, avec Dominique Leydet et Geneviève Nootens, la traduction et la mise à jour de l'ouvrage phare de John Borrows, *La Constitution autochtone du Canada*, publié aux Presses de l'Université du Québec en 2020.

**Martin THIBOUTOT** est avocat au sein du cabinet Davies Ward Phillips & Vineberg. Dans le cadre de sa pratique, Me Thiboutot se consacre à un large éventail de dossiers touchant l'environnement, les ressources naturelles et l'énergie. Il prête notamment assistance à ses clients en matière de conformité pour tout ce qui touche la protection de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, les régimes d'octroi de permis ainsi que la gestion des sites contaminés et des zones protégées. Me Thiboutot s'intéresse plus particulièrement aux questions de gouvernance et de transition écologique.

Avant de se joindre à Davies, Me Thiboutot a été conseiller juridique au sein d'un cabinet de génie environnemental et d'une société forestière canadienne à Montréal. En plus d'enseigner à la Faculté de droit de l'Université Laval, Me Thiboutot enseigne à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de cette même université.

**Romeu THOME** est avocat et professeur à la Faculté de droit de l'Escola Superior Dom Helder Câmara, du Brésil. Il est spécialisé en droit de l'environnement et en droit minier. Il est docteur en droit de la Pontificia Universidade Católica de Minas Gerais et il détient une maîtrise en droit de l'Université Fédérale de Minas Gerais, au Brésil. Le professeur Thomé a aussi réalisé un séjour de recherche postdoctorale à l'Université Laval.

**Hugo TREMBLAY** est professeur en droit des ressources naturelles et de l'énergie à la Faculté de droit de l'Université de Montréal et directeur scientifique du programme de maîtrise Business Law in a Global Context. Il est membre du Centre de recherche en droit public et du Regroupement Droit, changements et gouvernance. Ses recherches portent sur le droit des ressources naturelles, de l'énergie et de l'environnement. Avant de se joindre à l'Université de Montréal, il a pratiqué comme avocat en litige en responsabilité professionnelle et en droit de l'assurance. Il a également été administrateur et vice-président du Centre québécois du droit de l'environnement et a travaillé au Conseil mondial de l'eau.